Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251201-B25_094-DE

MORLAIX communauté
BRO MONTROULEZ

Morlaix Communauté
Décision du Bureau Communautaire n° B25-094

Séance du lundi 1er décembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le premier décembre à dix-huit heures, le Bureau Communautaire s'est réuni en la salle du Cheval Blanc à Plourin-lès-Morlaix, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul Vermot, Président.

Date de la convocation : le 25 novembre 2025
Nombre de membres en exercice : 35
Nombre de membres présents : 25
Nombre de votants : 25

Étaient présents : Jean-Paul Vermot, Solange Creignou, Guy Pennec, Anne Catherine Lucas, Julien Kerguillec, Catherine Tréanton, Roger Héré, Christophe Micheau, François Girotto, Marc Rousic, Brigitte Mel, Claude Poder, Nathalie Barnet, David Guyomar, Sébastien Marie, Pierre Le Goff, Yvon Laurans, Valérie Scattolin, Joseph Irrien, Hervé Saint-Jalm, Jean-René Péron, Francis Lebrault, Bernadette Auffret, Joëlle Huon, Gilles Créach.

Étaient absents excusés : François Hamon, Nathalie Bernard, Alban Le Roux, Renaud de Clermont-Tonnerre, Hervé Cillard, Nicole Segalen-Hamon, Eric Cloarec, Gwénolé Guyomarc'h, Monique Nedellec, Anne-Marie Kerviel.

Attribution d'un Fonds de Concours « Modes Actifs » à la commune de Carantec

Projet de territoire Trajectoire 2030
Orientation stratégique n° 5 "Faciliter les déplacements et développer la multimodalité"

Rapporteur : Roger Héré

Dans le cadre du fonds de concours "Modes Actifs" approuvé par délibération n° D24-158 du Conseil de Communauté du 21 octobre 2024, la commune de Carantec a présenté un second projet à Morlaix Communauté pour les travaux suivants :

- Aménagement du bas de la rue Neuve jusqu'au début de la rue du Port

Le montant total de cette opération est estimé à 232 482,75 € HT, dont **61 352,13 €** dédiés à la réalisation d'aménagements cyclables et/ou piétons.

Le plan de financement du projet se présente comme suit :

Financeurs	Taux sollicité	Montant sollicité de la subvention
Amendes de police	8,13 %	4 988,00 €
Morlaix Communauté (Fonds de Concours Modes Actifs)	**37,47 %**	**22 989,32 €**
Autofinancement	54,40 %	33 374,81 €
TOTAL	**100 %**	**61 352,13 €**

Calendrier prévisionnel de réalisation des projets :
Date de début des travaux : janvier 2026
Date de fin des Travaux : avril 2026

Montant des dépenses éligibles au fonds de concours : 61 352,13 € HT

Envoyé en préfecture le 04/12/2025
Reçu en préfecture le 04/12/2025
Publié le
ID : 029-242900835-20251201-B25_094-DE

Le montant du fonds de concours, qui ne peut excéder 50% du montant du reste à charge de la commune, est calculé sur le coût total hors taxe de l'opération d'investissement, déduction faite des subventions obtenues pour le financement du projet, et dans la limite du droit de tirage restant pour la commune de Carantec (22 989,32 €) défini suite à la décision n° B25-047 du Bureau Communautaire en date du 16 juin 2025.

Le fonds de concours en résultant pour cette opération s'établit à 22 989,32 €.

Montant total restant pour la commune dans le cadre du fonds de concours Modes Actifs après cette opération : 0 €

Vu l'avis favorable de la commission Aménagement – Habitat – Mobilités – Mer et littoral du 12 novembre 2025 ;

Il est proposé au Bureau Communautaire :

- **d'approuver la demande n°2 déposée par la commune de Carantec,**
- **d'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention financière d'attribution pour ce projet.**

Après en avoir délibéré,
Décision du Bureau : adopté à l'unanimité.

Le Président
Jean-Paul Vermot

MORLAIX communauté
BRO MORGOULEZ